

Bulletin N° 63
du 31 Août 2018
Rédigé par
Mathias Déroutède
Conseiller ACM et
Chambre d'Agriculture 43

AU SOMMAIRE :

- Essais triticales en montagne 2018 : Résultats et analyses
Marsac-en-Livradois (63) / Talizat (15) / Saint-Julien-du-Pinet (43)

Association Céréales Montagne
Immeuble Interconsulaire
16, Bd Bertrand
43012 Le Puy-en-Velay
☎ 04.71.07.21.00
Email :
mderoutede@haute-loire.chambagri.fr

Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur quatre départements en zone montagne : le Cantal, la Haute-Loire, la Lozère et le Puy-de-Dôme, ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes dans la région entre les quatre Chambre d'Agricultures partenaires de l'ACM et ARVALIS – Institut du végétal

1—Bilan de campagne

La campagne a démarré par un automne particulièrement sec sur l'ensemble de la région Auvergne, surtout au mois d'octobre. Cette sécheresse était particulièrement marquée sur la plaine de Saint-Flour et le plateau du Puy. Sur les mois de septembre et octobre il n'a plu en cumulé que 30,1 mm à Loudes, 27,8 mm à Landos et 29,8 mm à Coltines ! Résultat, les levées ont été très mauvaises dans ces deux régions agricoles. Seuls les semis de fin septembre ont pu lever convenablement grâce à une humidité résiduelle dans le sol encore suffisante à cette période. La sécheresse était moins marquée dans les autres régions agricoles auvergnates, les levées se sont dans l'ensemble mieux déroulées.

La fin de l'automne et le début de l'hiver (novembre et décembre) ont été plutôt frais, ce qui n'a pas aidé les céréales mal implantées à rattraper leur retard. Le mois de janvier fut exceptionnellement chaud et humide, avec des températures supérieures de 3 à 4°C aux normales mensuelles et un cumul de précipitations 1,5 à 2 fois supérieur aux normales. Ainsi, les céréales ont pu se développer au plein cœur de l'hiver. Certaines parcelles mal implantées en automne ont atteint le stade tallage à cette période.

A l'inverse, le mois de février a été très froid avec des températures 3 à 5°C en-dessous des normales saisonnières ! A Coltines par exemple, sur la plaine de Saint-Flour, la température moyenne maximale en février était de -2,8°C contre 5,4°C habituellement. Pour les températures minimales, la moyenne de février 2018 était de -6,4°C contre -3,4°C pour les normales mensuelles. Résultat, les céréales mal implantées suite à la sécheresse automnale n'ont pas résisté à cette vague de froid dans les secteurs en altitude sur la plaine de Saint-Flour et le plateau du Puy. Les céréales semées en septembre ont mieux résisté car plus enracinées.

Le début de printemps (mars et avril) fut sec et chaud dans l'ensemble, en particulier dans le Livradois-Forez où les premiers symptômes de sécheresse se faisaient déjà ressentir courant avril. La tendance était différente sur le plateau du Puy à cette période avec au contraire des précipitations légèrement supérieures aux normales saisonnières.

Puis vint la période très arrosée entre mi-mai et mi-juin, avec des températures minimales douces et des températures maximales dans les normales saisonnières. Les conditions climatiques ont été particulièrement favorables à la rhynchosporiose. Beaucoup de parcelles n'ont pas pu être protégées à cause des pluies incessantes à cette période.

En fin de cycle, les températures étaient nettement au-dessus des normales saisonnières mais les fortes chaleurs se sont produites après le stade laiteux des céréales et le sol était encore humide durant la phase de remplissage du grain. Par conséquent, l'échaudage des céréales fut peu marqué cette année.



La Chambre d'Agriculture de Haute-Loire est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant phytopharmaceutique, sous le N° IFO1762 dans le cadre de l'agrément

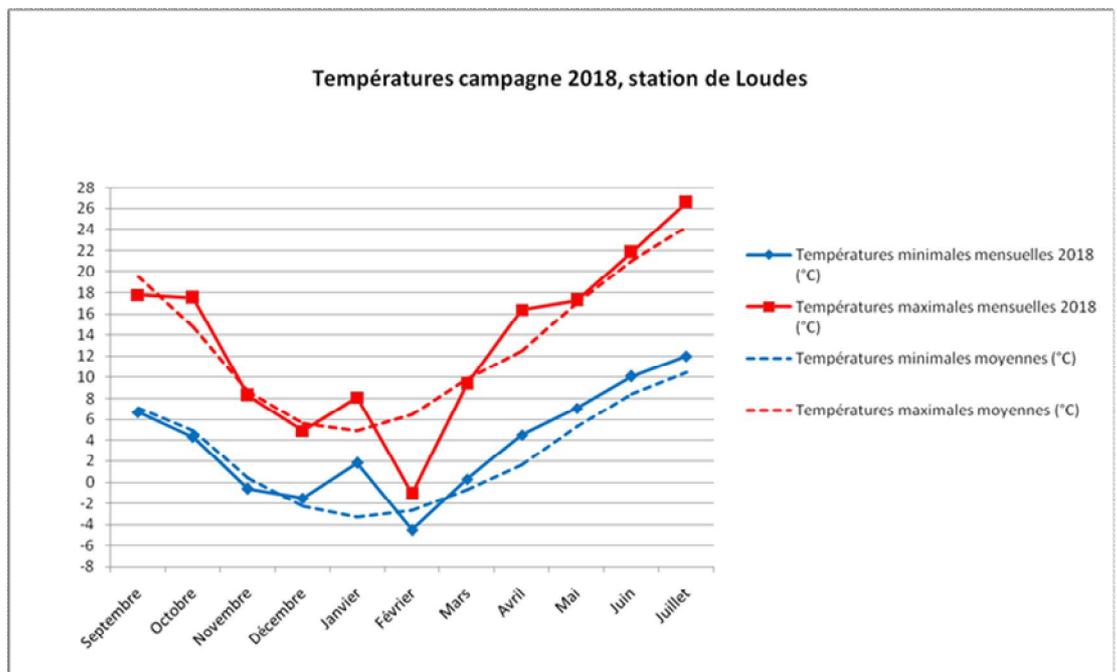
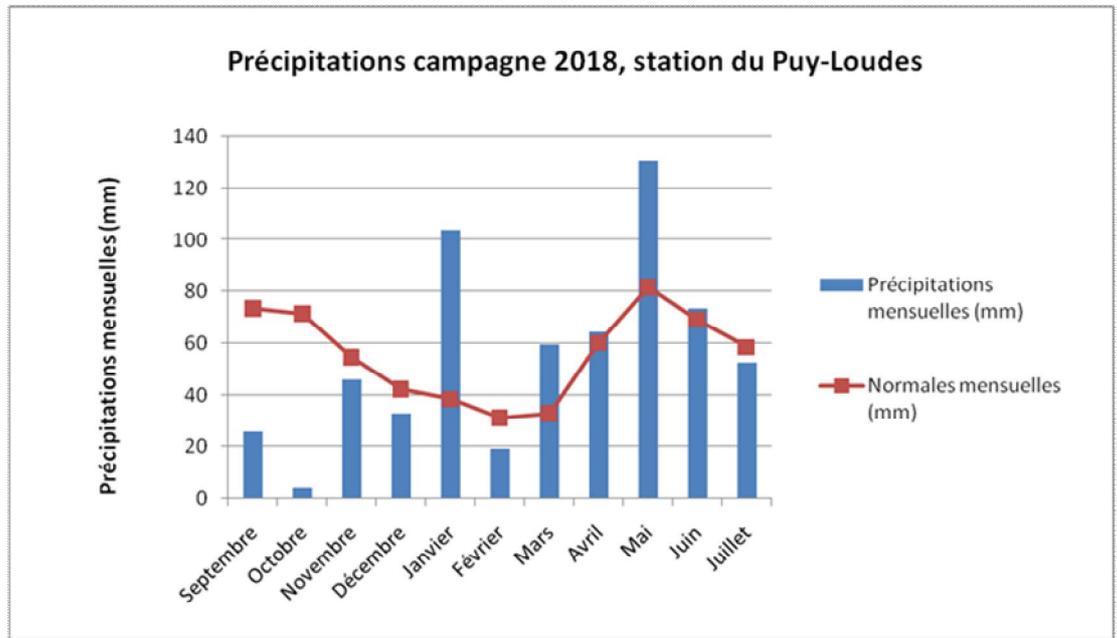


BULLETIN TECHNIQUE CEREALES MONTAGNE

**Bulletin N° 63
du 31 Août 2018**
Rédigé par
Mathias Déroutède
Conseiller ACM et
Chambre d'Agriculture 43

Association Céréales Montagne
Immeuble Interconsulaire
16, Bd Bertrand
43012 Le Puy-en-Velay
☎ 04.71.07.21.00
Email :
mderouledede@haute-loire.chambagri.fr

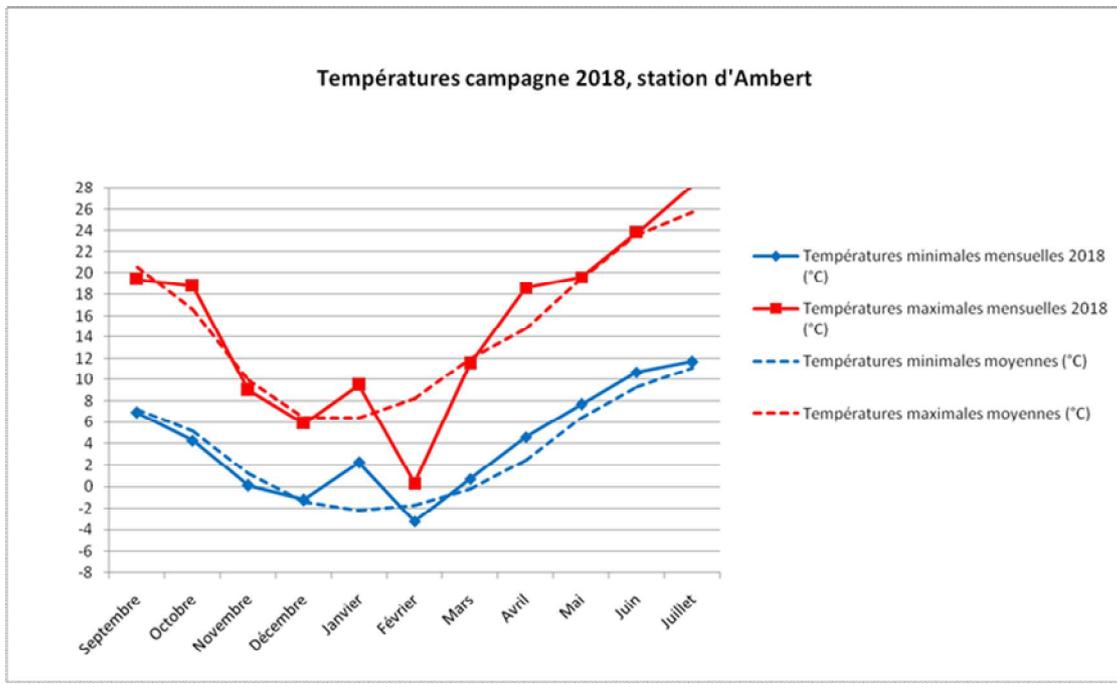
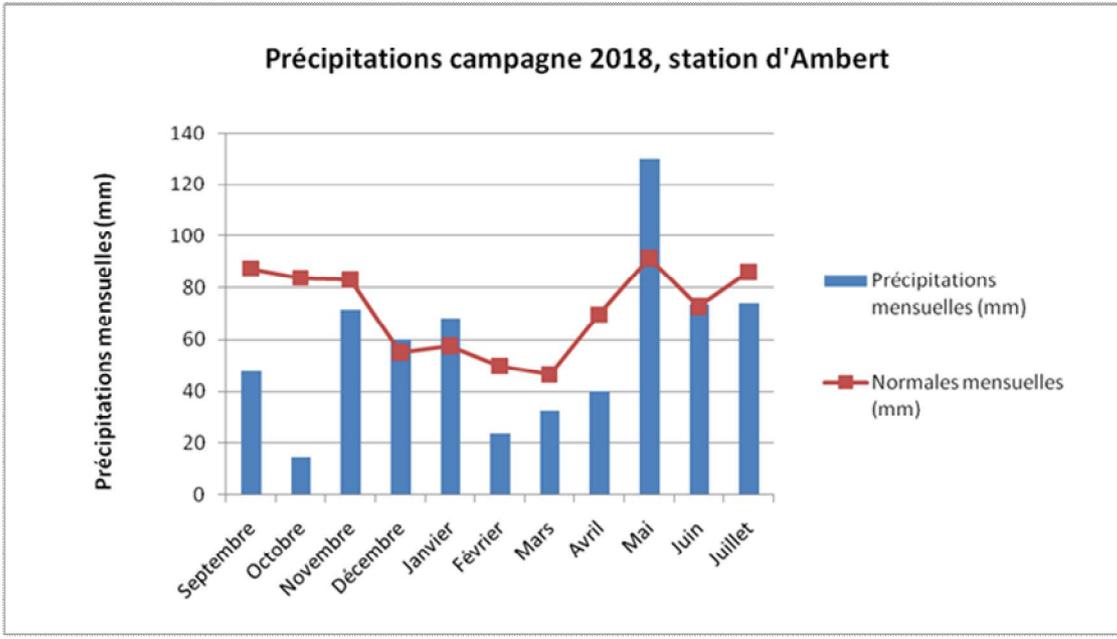
La Chambre d'Agriculture de Haute-Loire est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant phytopharmaceutique, sous le N° IFO1762 dans le cadre de l'agrément



**Bulletin N° 63
du 31 Août 2018
Rédigé par
Mathias Déroutède
Conseiller ACM et
Chambre d'Agriculture 43**

Association Céréales Montagne
Immeuble Interconsulaire
16, Bd Bertrand
43012 Le Puy-en-Velay
☎ 04.71.07.21.00
Email :
mdroulede@haute-loire.chambagri.fr

La Chambre d'Agriculture de Haute-Loire est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant phytopharmaceutique, sous le N° IFO1762 dans le cadre de l'agrément



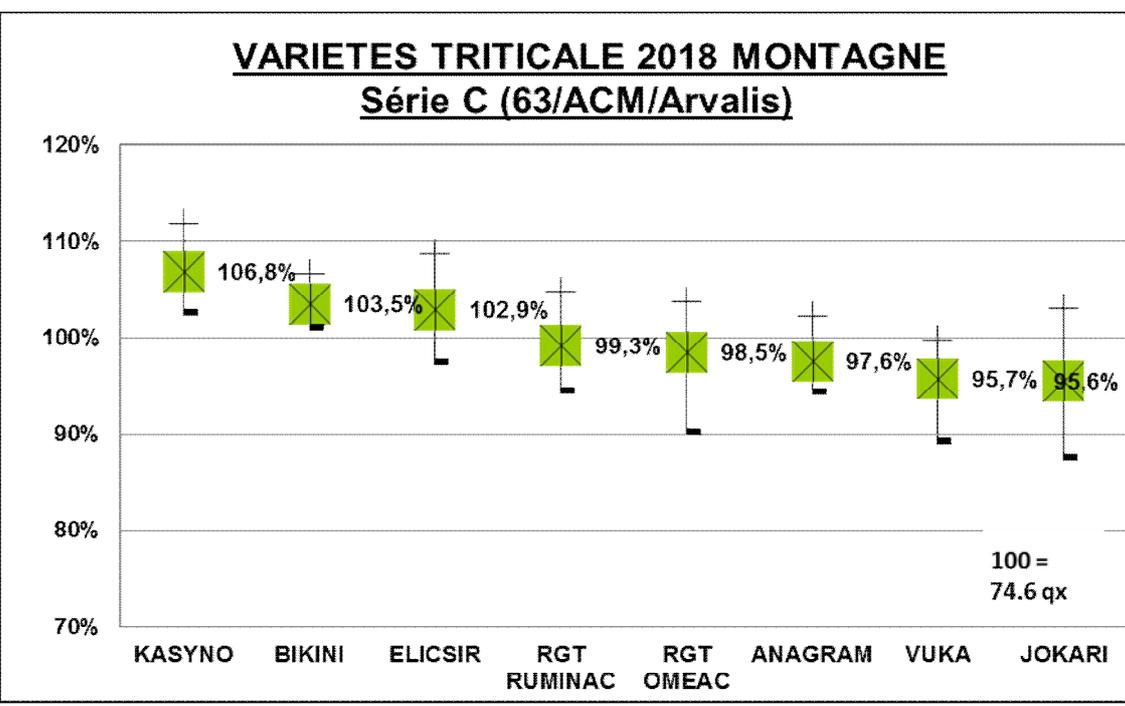
Bulletin N° 63
du 31 Août 2018
Rédigé par
Mathias Déroutède
Conseiller ACM et
Chambre d'Agriculture 43

Association Céréales Montagne
Immeuble Interconsulaire
16, Bd Bertrand
43012 Le Puy-en-Velay
☎ 04.71.07.21.00
Email :
mderoutede@haute-loire.chambagri.fr

La Chambre d'Agriculture de Haute-Loire est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant phytopharmaceutique, sous le N° IFO1762 dans le cadre de l'agrément



2—Synthèse des résultats d'essais triticales en montagne



Ce graphique regroupe les résultats des trois plateformes d'essais triticales menées en montagne dans la région Auvergne : Saint-Julien-du-Pinet dans l'Yssingelais en Haute-Loire, Marsac-en-Livradois dans le Puy-de-Dôme et Talizat sur la plaine de Saint-Flour dans le Cantal. Les résultats sont exprimés en pourcentage de la moyenne des huit variétés sur les trois essais, à savoir 74,6 q/ha. Le carré vert exprime la moyenne de rendement, la ligne du haut le maximum et la ligne du bas le minimum.

Analyse des résultats :

- La forte sensibilité de **VUKA** à l'oïdium se confirme. Un renouvellement variétal doit s'envisager surtout pour les parcelles à proximité de rivière ou de bois ou en fond de vallée à cause d'un risque d'attaque d'oïdium élevé.
- **ELICISIR** donne de bons résultats cette année encore. C'est une variété assez tolérante aux maladies, notamment la rhynchosporiose. C'est aujourd'hui la variété de triticales qui offre aujourd'hui le plus de garantie en montagne. ELICISIR est tardive à montaison et demi-précoce à épiaison. Elle doit être semée tôt pour être suffisamment développée à l'entrée de l'hiver.
- **KASYNO**, variété inscrite en 2017, donne d'excellents résultats cette année. Dans tous les essais de la région Auvergne elle figure dans le groupe de tête. C'est une variété nouvelle qui doit encore confirmer lors d'une prochaine campagne, mais à surveiller de près. **KASYNO** est une variété très tardive à montaison et demi-tardive à demi-précoce à épiaison. Elle doit être semée tôt. A éviter dans les sols trop filtrants où le risque d'échaudage en fin de cycle est élevé.

- **BIKINI** donne de très bons résultats cette année en plaine comme en montagne. Variété très précoce à semer tard. Intéressant dans les sols filtrants. Attention aux risques de gelées tardives au printemps, notamment en fond de vallée ou sur les versants nord.
- **RGT OMEAC** donne de bons résultats en plaine et satisfaisants en montagne, sauf à Marsac où il est nettement en retrait. Attention, cette variété est assez sensible à la rhynchosporiose.
- **ANAGRAM, RGT RUMINAC et JOKARI** sont dans l'ensemble décevants cette année. Les résultats sont mauvais en plaine et très irréguliers en montagne. **ANAGRAM** est assez sensible à la rhynchosporiose ce qui la pénalise cette année où les conditions climatiques étaient très favorables à cette maladie. **RGT RUMINAC** semble avoir un potentiel de rendement plus faible que la moyenne mais une assez bonne tolérance aux maladies foliaires. **JOKARI** donne des résultats très irréguliers, ce qui était déjà le cas l'an dernier. Elle s'exprime mieux en terres superficielles.

Préconisations pour la prochaine campagne :

- Variété de référence : **ELICSIR**
- Conduite sans fongicide : **ELICSIR, RGT RUMINAC**
- Sols séchants : **BIKINI**
- Nouveautés à fort potentiel : **KASYNO** (à éviter en sols séchants), **RGT OMEAC** (surveiller la rhynchosporiose)

3—Caractéristiques des principales variétés de triticale

Variété	Inscription	Multiplication 2018 en ha (GNIS)	Précocité épiaison	Précocité épiaison (En jour d'écart)	Productivité		Qualité		Germination sur épi	Sensibilité à la verse	Résistance aux maladies				
					Nb d'année	Rendement (% variétés présentes 4 ans)	Protéines ⁽¹⁾ GPD	PS écart à la moyenne en kg/ha			T-NT ⁽²⁾ 2016 - 2018 en q/ha	Ordium	Rouille jaune	Rouille brune	Rhynchosporiose
Nouveautés 2018															
BREHAT	2018	101	1/2 précoce	-1	1	106	0.2	-0.6	3	+/-	14.2	++	++	++	+
RAMDAM	2018	234	1/2 précoce	-1	1	109	0.1	-2.1	4	+	13.3	-e	+/-	++	+
RGT BIVOUAC	2018	39	1/2 préc. à 1/2 tard.	2	1	104	-0.2	-2.8	2	+/-	13.6	+/-	++	++	-
RGT KADJAC	2018	40	Précoce	-5	1	99	0.5	-1.4	3	-	12.2	+	+	+/-	-
RIVOLT	2018	87	Précoce	-2	1	113	0.4	-1.4	3	++	18.8	+	-	++	-
VIVIER	2018	62	1/2 précoce	1	1	102	0.1	-0.9	4	-	13.9	+	+	++	+/-
VOLKO	2018	28	1/2 tardif	7	1	106	0.3	-0.3	4	+	11.9	++	+	+	+/-
Variétés présentes 2 ans															
KASYNO	2017	63	1/2 tardif	5	2	104	0.5	0.2	3	++	11.8	+/-	+	++	+
RGT OMEAC	2017	956	Précoce	-4	2	106	1.0	3.7	4	+/-	11.3	+	++	+/-	+/-
Références															
BIKINI	2016	299	Ultra précoce	-9	3	105	0.8	1.3	4	+	10.7	-e	++	+/-	+/-
ELICSIR	2015	609	1/2 préc. à 1/2 tard.	3	4	99	0.4	0.8	(4)	+	12.3	+	+/-	++	+
JOKARI	IT-14	205	Très précoce	-6	4	101	0.6	1.5		+	9.8	+	++	+/-	+
KEREON	2010	306	1/2 précoce	1	4	98	-0.1	1.3	(3)	+/-	14.4	+e	+/-p	+	+/-
RGT ELEAC	2016	408	1/2 précoce	-1	3	101	0.2	-3.1	3	+/-	11.8	+	+	+	+/-
RGT RUMINAC	2016	349	1/2 préc. à 1/2 tard.	2	3	99	0.0	-1.7	2	+/-	7.4	++	++	++	+/-
TRIBECA	2008	305	Précoce	-3	4	101	-0.2	-1.8	2	+/-	16.3	-e	+	++	+/-

Bulletin N° 63
du 31 Août 2018
Rédigé par
Mathias Déroutède
Conseiller ACM et
Chambre d'Agriculture 43

Association Céréales Montagne
Immeuble Interconsulaire
16, Bd Bertrand
43012 Le Puy-en-Velay
☎ 04.71.07.21.00
Email :
mderoutede@haute-loire.chambagri.fr



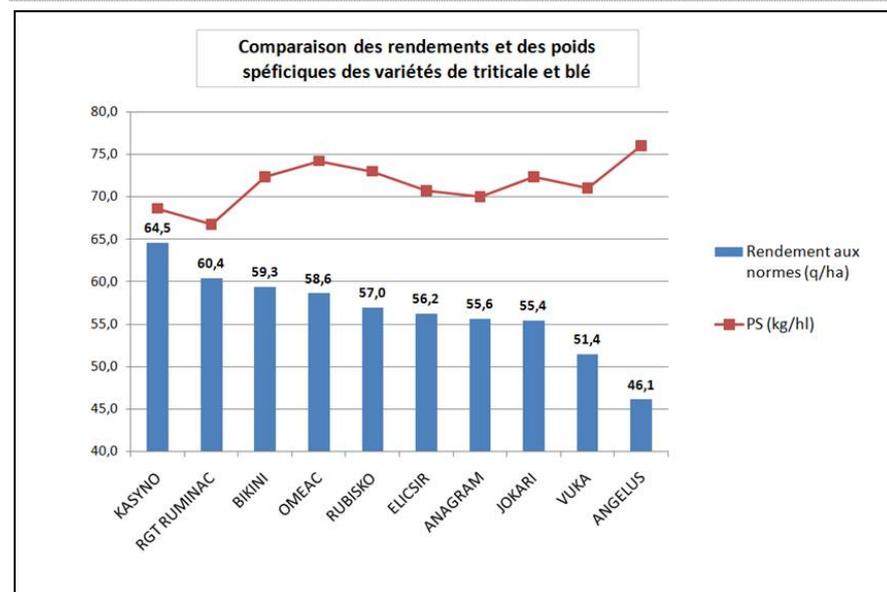
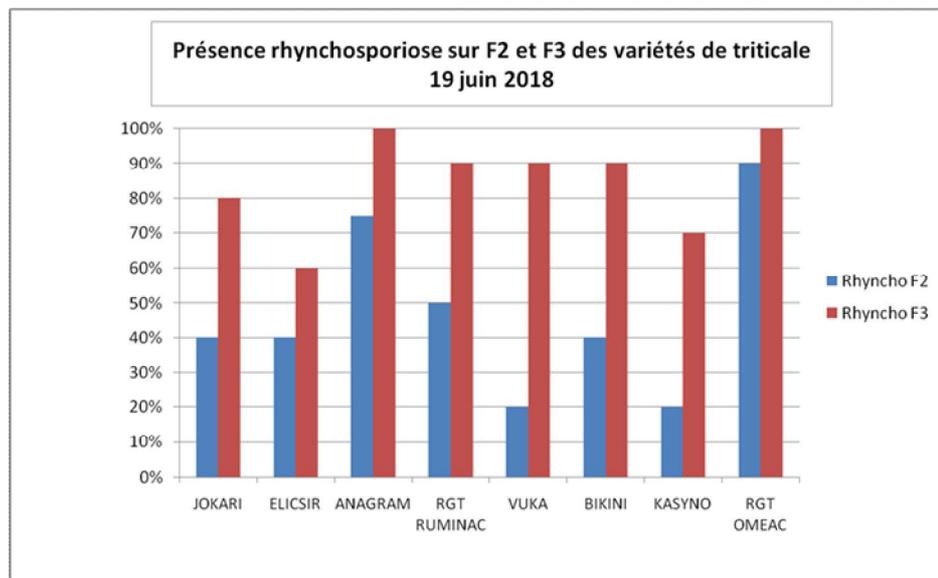
La Chambre d'Agriculture de Haute-Loire est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant phytopharmaceutique, sous le N° IFO1762 dans le cadre de l'agrément



4—Résultats de la plateforme variétés triticales – St Julien du Pinet – Yssingelais



Carte d'identité de l'essai	
Agriculteur partenaire	Lycée Agricole d'Yssingeaux
Altitude	950m
Type de sol	Volcanique
Date et densité de semis	5 octobre, 340 grains / m ²
Fertilisation	89 unités d'azote en deux fois, 20 unités de soufre au 1 ^{er} passage
Désherbage	ALLIE EXPRESS le 25 avril au stade 1 noeud
Fongicide	Aucun



Bulletin N° 63
du 31 Août 2018
Rédigé par
Mathias Déroutède
Conseiller ACM et
Chambre d'Agriculture 43

Association Céréales Montagne
Immeuble Interconsulaire
16, Bd Bertrand
43012 Le Puy-en-Velay
☎ 04.71.07.21.00
Email :
mderoutede@haute-loire.chambagri.fr



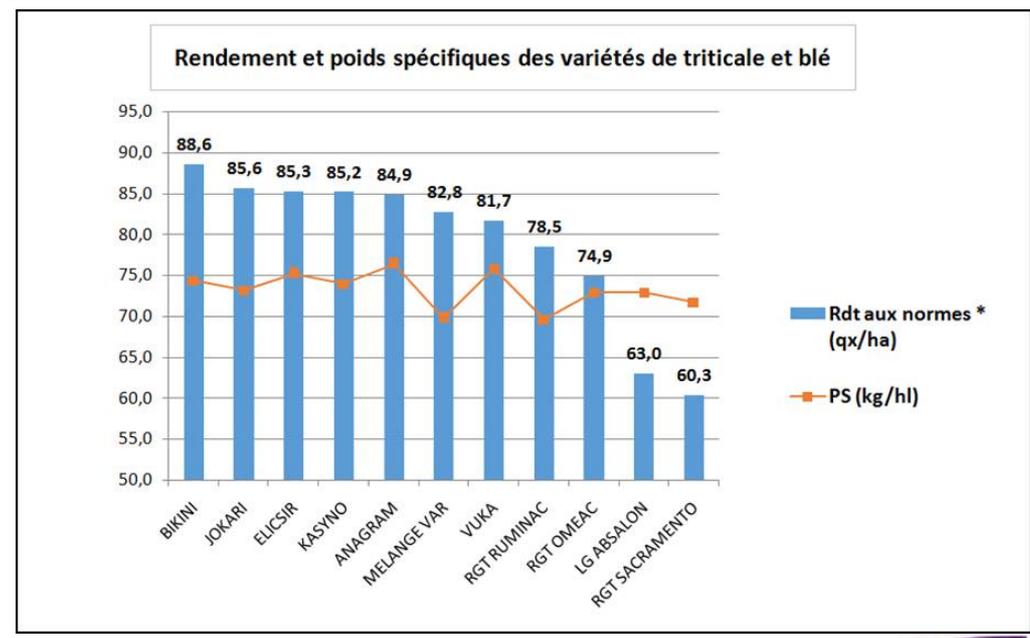
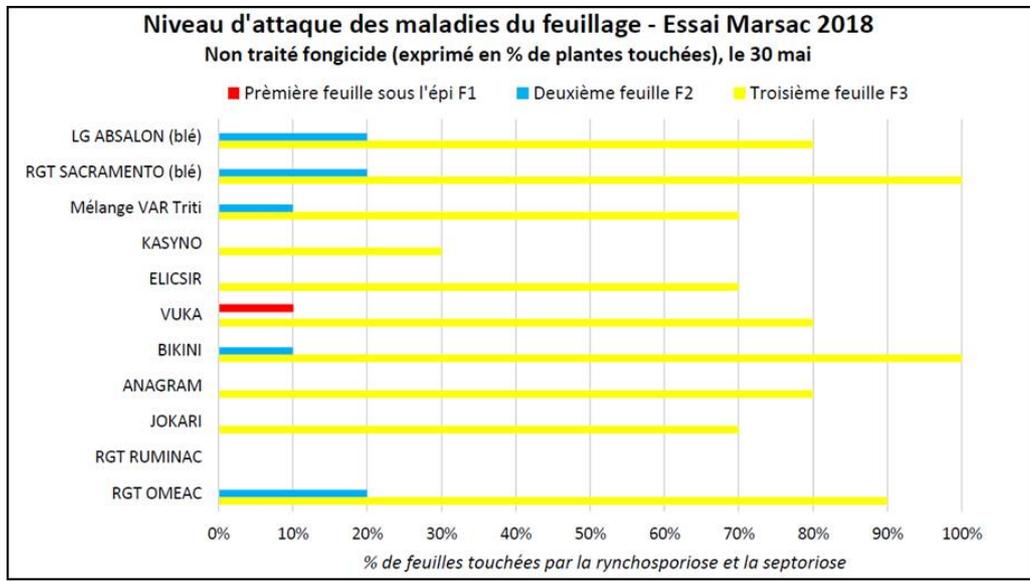
La Chambre d'Agriculture de Haute-Loire est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant phytopharmaceutique, sous le N° IFO1762 dans le cadre de l'agrément



5—Résultats de la plateforme variétés triticale – Marsac-en-Livradois



Carte d'identité de l'essai	
Agriculteur partenaire	GAEC Les Vias
Altitude	750m
Type de sol	Granitique
Date et densité de semis	11 octobre, 380 grains / m ²
Fertilisation	100 unités d'azote en deux fois le 10 mars et fin avril
Désherbage	AVALETTA LQM 1 L/ha le 10 avril
Fongicide	Aucun



Bulletin N° 63
du 31 Août 2018
Rédigé par
Mathias Déroutède
Conseiller ACM et
Chambre d'Agriculture 43

Association Céréales Montagne
Immeuble Interconsulaire
16, Bd Bertrand
43012 Le Puy-en-Velay
☎ 04.71.07.21.00
Email :
mderoutede@haute-loire.chambagri.fr

La Chambre d'Agriculture de Haute-Loire est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant phytopharmaceutique, sous le N° IFO1762 dans le cadre de l'agrément



6—Résultats de la plateforme variétés triticales – Talizat – La Planèze de Saint-Flour

Carte d'identité de l'essai	
Agriculteur partenaire	GAEC de la Chevade
Altitude	950 m
Type de sol	Volcanique
Date et densité de semis	13 octobre, 380 grains / m ²
Fertilisation	107 unités d'azote en deux fois le 22 mars et le 21 avril
Désherbage	MINARIX 3 L/ha + HAUBAN 90 g/ha + COMPIL 0,1 L/ha le 21 octobre
Fongicide	VIVERDA 1,5 L/ha le 9 juin

